

## COUPE DAVIS

*Angleur*

**Dimanche 26 janvier à 11h00**

HALL OMNISPORTS

SOUS LE BOIS 2-6

4031 ANGLEUR

### *Reprise au challenge Vétérans Liégeois*

- 1) Les équipes seront composées de deux joueurs, joueuses ou mixtes vétérans, du même club ou de clubs différents.
- 2) Les rencontres se jouent en 3 sets de 11 points, pour chaque set gagné le joueur reçoit un point.
- 3) Les rencontres se disputeront avec handicaps; soit deux simples, par tirage au sort contre chaque équipe de la poule.
- 4) Le classement dans la poule s'effectue par addition des sets gagnés. En cas d'égalité on joue un double en 2 sets gagnants. En phase finale, pour la première place on joue 2 simples de 3 sets avec un double en cas d'égalité de sets. Pour les autres places on joue uniquement sur 1 double en 2 sets gagnants.
- 5) Les équipes seront réparties en groupes en fonction du classement cumulé des joueurs. Ces groupes joueront une compétition séparée, par poules, ensuite finales entre équipes classées à la même place s'il y a plusieurs poules.  
Maximum de points autorisé pour les épreuves à deux : 30  
$$\begin{aligned} NC=1 &- E6=2 &- E4=3 &- E2=4 &- E0=5 &- D6=6 &- D4=7 &- D2=8 &- D0=9 \\ C6=10 &- C4=11 &- C2=12 &- C0=13 &- B6=14 &- B4=15 &- B2=16 &- B0=17 \end{aligned}$$
- 6) Les poules seront formées en fonction du classement des joueurs.
- 7) Les inscriptions sont à envoyer pour le jeudi 22 février au plus tard à Dominique Croes, 34 rue de Loncin - 4432 Alleur dominique.croes@teledisnet.be

**Le droit d'inscription est fixé à 5 Euros par joueur.**

- 8) Le juge-arbitre pourra prendre les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la compétition.
- 9) Les inscriptions peuvent se faire de manière individuelle, le juge arbitre composera ou complètera les paires.

**Possibilité de restauration après la rencontre**